AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

223C1596
FR001400JWR8-FS0766

10 octobre 2023

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ARVERNE GROUP S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 octobre 2023, la société Eiffel Essentiel SLP[1] (22 rue de Marignan, 75008 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 5 octobre 2023, le seuil de 5% des droits de vote de la société ARVERNE GROUP S.A. et détenir 3 951 077 actions ARVERNE GROUP S.A.[2] représentant 2 495 177 droits de vote, soit 9,92% du capital et 7,17% des droits de vote de cette société[3].

Ce franchissement de seuil résulte d'une diminution du nombre total d'actions et de droits de vote de la société ARVERNE GROUP S.A.

Au titre de l'article 223-14 III et IV du règlement général, le déclarant a précisé détenir :

- 191 820 warrants de catégorie A (bons de souscription d'actions ordinaires de l'émetteur rachetables) (autrement dénommés « *Founders' Warrants* »), 3 *Founders' Warrants* donnant le droit de souscrire à 1 action ordinaire d'une valeur nominale de 0,01 €, à un prix d'exercice global de 11,50 € par action ordinaire nouvelle[4] ; et

- 1 000 000 warrants de catégorie B (bons de souscription d'actions ordinaires de l'émetteur rachetables) (autrement dénommés « *Market Warrants* »), 3 *Market Warrants* donnant le droit de souscrire à 1 action ordinaire d'une valeur nominale de 0,01 €, à un prix d'exercice global de 11,50 € par action ordinaire nouvelle[5].

[1] Eiffel Essentiel SLP est un fonds géré par Eiffel Investment Group, constitué sous la forme d'une société de libre partenariat.
[2] Dont (i) 502 941 *Founders' Shares* de catégorie A2, (ii) 544 548 *Founders' Shares* de catégorie A3, et (iii) 408 411 *Founders' Shares* de catégorie A4, étant précisé que les *Foundesr' Shares* de catégorie A2, A3 et A4 sont des actions de préférence dépourvues de droits de vote.
[3] Sur la base d'un capital composé de 39 833 777 actions représentant 34 786 001 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Les termes et conditions des *Founders' Warrants* et *Market Warrants* sont décrits dans le prospectus n° 21-231 approuvé par l'Autorité des marchés financiers le 16 juin 2021.